



Oissel, le 22 mai 2017

Patrick DEMAIRE
Président de la Commission Sportive Jeunes

Secrétariat COC : **Corinne**
Adresse mail : **1700000.coc@handball-france.eu**

A

Madame, Monsieur le(a) Président(e)
du Club de :
- PL AVRANCHES
- HB FLERS
- RC BOLBEC
- HAVRE AC

Objet : Finale du Championnat de Normandie -13 ans Excellence Régional Féminines

Madame, Monsieur,

Votre club vient de se qualifier pour disputer **la finale du Championnat de Normandie -13 ans Excellence Régional Féminines qui aura lieu le Dimanche 4 juin 2017 aux gymnases Marcel Cerdan et Lionel Terray - Rue Roger Aini - Hauteville - Lisieux (14100).**

Ordre et horaire des rencontres :

Heure	Match	Durée
11 h 00	1/2 Finale - 1 ^{er} Poule A/2 ^{ème} Poule B PL Avranches / RC Bolbec (Gymnase Lionel Terray)	3 X 10 mn
11 h 00	1/2 Finale - 1 ^{er} Poule B/2 ^{ème} Poule A Havre AC / HB Flers (Gymnase Marcel Cerdan)	3 X 10 mn
14 h 00	Petite Finale 3/4 (Gymnase Lionel Terray)	3 X 10 mn
14 h 00	Finale 1/2 (Gymnase Marcel Cerdan)	3 X 10 mn

Vous trouverez ci-joint, le règlement des finales.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Patrick DEMAIRE
Président de la C.O.C/Jeunes

Copies : N. Marais – Pdt LNHB
Membres du BD et CA LNHB
Membres de la C.O.C jeunes
Responsable CTA
Mrs les Présidents de Comités
CA Lisieux – Club organisateur

Règlement des Finales Régionales Moins de 13 ans Excellence Féminines

Nombres de Joueuses : 14 sur le tournoi, 12 par feuille de match

Matches : 2 demi finales, puis matchs de classement (3^{ème}/4^{ème} et 1^{er}/2^{ème})

Arbitrage : désigné par la CTA

Temps de jeu : 3 x 10 mn

Exclusion : 1 mn

Temps mort : 1 par tiers-temps

En cas d'égalité sur les matchs, épreuve de jets de 7 mètres en respect avec la réglementation fédérale.

Extrait Règle 2:2 – Livret d'Arbitrage FFHB

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer. Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but. Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs. Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs. Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété. Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.

**Que ces finalités se passent dans le meilleur esprit
et que ce soit la fête pour les jeunes**